

Les catégories du permis

3 Catégories A1 - A2 - A

A1

Motocyclettes avec ou sans side-car :

Cylindrée max
125 cm³

Puissance max
11 kW

Rapport
Puissance/Poids
≤ à 0,1 kW /kg

Tricycles à moteur

Puissance
≤ à 15kW

AGE
16 ans

A2

Motocyclettes avec ou sans side-car :

Cylindrée supérieure à :
125 cm³

Puissance
≤ 35 kW

Rapport
Puissance/Poids
≤ à 0,2 kW /kg

La puissance ne peut résulter du bridage d'un véhicule développant plus de 70 kW

AGE
18 ans

A

Pour obtenir la catégorie A :

Obligation d'être titulaire de la catégorie A2 depuis au moins 2 ans et d'avoir suivi une formation de 7h (A2 vers A)

AGE
20 ans
Moto avec ou sans side-car

AGE 21 ans
Tricycle à moteur : puissance > 15 kW

Rendez- vous de l'évaluation de départ

Le : / /

A : H..... Lieu :

Ecole de conduite Les Mélu'zines
Gérante et responsable pédagogique
Mme Boyer Edith

3 rue Pierre Moyon 86600 Lusignan

Siret : 88819240800019

Agrément : E2008600070

05.17.84.48.15

lesmeluzines@hotmail.com

www.lesmeluzines.com

14 Route de Lusignan 86370

VIVONNE

Siret : 88819240800027

Agrément : E2108600070

Permis

A1 - A2





La formation théorique moto

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Les cours sont dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

L'entraînement au code de la route peut être suivi dans les locaux de l'école de conduite avec un support média ou avec un enseignant ou via internet.

La formation théorique moto porte sur :

- . Les dispositions légales en matière de circulation routière.
- . Le conducteur : les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite, l'influence de la fatigue sur la conduite, etc.
- . La route : les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée, etc.
- . Les autres usagers de la route : la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers, les usagers vulnérables, les spécialités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs, etc.
- . La réglementation générale : le transport d'un documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule, etc.
- . Les gestes de premier secours.
- . Les précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule.
- . Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité.
- . Les équipements de sécurité des véhicules.
- . Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

Les thématiques traitées lors des cours porte sur :

- . L'équipements du motard.
- . Comment choisir sa moto.
- . Les risques liés à la conduite des motocyclettes.
- . La pression sociale (publicité, travail ...).
- . La pression des pairs, etc.

Passage ETM (code)

- . 40 questions dont 4 en vidéo → minimum 35 bonnes réponses
- . Valable 5 ans ou 5 épreuves

La formation pratique

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.

Les 4 compétences suivantes sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- Maîtriser le maniement du deux-roues motorisé.
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Ces compétences sont traitées en abordant les points suivants le la matrice GDE : le pourquoi, le comment, les risques, les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève, les pressions exercées par la société telles que la publicité, le travail... , l'auto-évaluation.

Epreuves plateaux	
Epreuve poussette	. Un exercice sans l'aide du moteur, dit « poussette » qui consiste à déplacer la moto en marche avant et en marche arrière, entre 1 porte.
Epreuve à allure lente	Un exercice de slalom à faible vitesse entre des portes et piquets. Une partie est chronométrée.
Epreuve Freinage d'urgence	Cet exercice consiste en un aller-retour à une vitesse déterminée (prise par un radar) et se termine par un freinage, dont l'arrêt peut varier si la piste est sèche ou humide.
Epreuve passager	Cet exercice consiste à prendre un passager et réaliser un demi-tour dans des portes avec arrêt de précision.
Epreuve à allure normale Evitement	Cet exercice consiste en un slalom entre les portes, à une vitesse déterminée (prise par un radar) et se termine par un évitement, puis un freinage avec arrêt dans une zone précise.

Toutes ses épreuves sont réalisées en une seule fois avec deux essais possibles sauf en cas de chute de la moto

Epreuve circulation	
	. Des parcours les plus variés possibles. . Une conduite autonome durant 5 minutes. . Un arrêt et redémarrage hors circulation.

Se former dans la durée

Une évaluation de départ d'une durée d'1h (dynamique ou informatique). Arrêté du 05 Mars 1991



Une formation théorique « CODE » pour la préparation à l'épreuve théorique moto (entraînement cours vidéo à la maison).



Epreuve « du code » obtenue la phase pratique peut commencer.



Une formation pratique (cour de conduite) 8h minimum sur piste hors circulation ou 12h en circulation.
La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route suivant le guide REMC



La phase de conduite hors circulation (minimum 8 H)

- Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation.



La phase de conduite (minimum 12 H)

- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Les compétences sont traitées en abordant les points de la matrice GDE : le pourquoi, le comment, les risques, les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève, les pressions exercées par la société telles que la publicité, le travail..., l'auto-évaluation

Passage des épreuves plateaux.

Passage de l'épreuve en circulation.